

Compte rendu de séance
Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2020

Le 1^{er} octobre 2020, à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de la commune de Chailly-en-Gâtinais s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du 25 septembre 2020, sous la présidence de Mr VASSEUR Hervé, Maire.

Étaient présents : LEROY Gérard, FALZON Yvan, MARCHAND Sébastien, DONZEAU Catherine, THOMAS Julien, POLIN Karin, DEBACKERE Laurent, DAVID Sandra, PORTAL Audrey, SONDAG Marc, BEZILLE Pascal, LEGOIS Sylvie, COILLE André

Absent : REMBERT Hélène (pouvoir donné à Hervé VASSEUR)

Secrétaire de séance : DAVID Sandra

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 30 juillet 2020

Il n'y a pas de corrections à apporter, le compte rendu de la séance du 30 juillet 2020 est donc approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion CCAS

La précédente délibération en date du 11 avril 2019 mettait fin au budget CCAS en 2019.

Les écritures n'ont pas été passées en 2019, un solde de 4644,87 devra être intégré au budget 2020.

Il convient également de voter le compte de gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion du CCAS pour l'exercice 2019.

Convention Centre de gestion

A compter du 01 janvier 2016, le Centre de Gestion de la FPT du LOIRET propose une nouvelle prestation retraite qui permettra, aux collectivités qui le souhaitent, de lui confier la réalisation complète des différents actes de gestion inhérents à l'étude des droits à la retraite et de la liquidation ainsi que le renseignement direct de leurs agents.

Pour le bon fonctionnement du service et celui-ci étant payant. En ce qui concerne la demande en question le tarif serait de 100€. Le conseil accepte à l'unanimité.

Projet salle des fêtes

Suite à la rencontre de Monsieur le Sous-Préfet de Montargis, pour signifier le renoncement à la DETR sur le projet, celui-ci nous enjoint de revoir notre position et de demander une subvention complémentaire par la DSIL de 25%. Après discussion le Conseil décide de ne pas donner suite au projet par 12 voix contre et 3 abstentions.

Projet terrain multisport – demande de subventions

La commission jeunesse, sport et culture et la commission infrastructures ont examiné les devis, le choix s'est porté sur la société SAE. Le Conseil approuve le choix de ce prestataire. Un groupe de travail sera constitué pour étudier les détails du projet, reprendre contact avec le prestataire concernant en particulier les options. Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter les demandes de subventions afférentes au projet.

Projet reconstitution historique – demande de subvention

Audrey PORTAL et Laurent DEBACKERE présentent le projet.

Le thème de ce week-end historique à Chailly-en-Gâtinais pour 2021 est une reconstitution d'un campement d'un régiment de la Grande Armée de Napoléon 1^{er}. Cette manifestation aura lieu sur 3 jours (vendredi, samedi et dimanche) et aura pour objectif de montrer au public la vie au campement d'un régiment du 1^{er} Empire (bivouac, entraînement, démonstration de charge à cheval...).

L'objectif de cette manifestation est double. En effet, il est tout d'abord pédagogique, puisque nous envisageons de faire un partenariat avec les enseignantes de Chailly sur cette période de notre histoire. Cette dimension pédagogique sera néanmoins conservée lors des deux jours suivants puisque au-delà des démonstrations/spectacle du samedi et dimanche, des temps de démonstrations et présentation au public seront conservés dans les domaines précités.

Notre second objectif est de créer une animation dans notre village. En effet, par cette manifestation Chailly pourrait être un pôle historique le temps d'un week-end. Le samedi et dimanche seraient consacrés à des activités de spectacle (démonstration de charge à cheval, à pieds, tir au canon, défilé dans le village,...). Un repas festif serait proposé le samedi soir avec animation par les soldats du Régiment.

Le budget prévisionnel est le suivant : Budget de la manifestation :

Dépenses		Recettes	
Petits travaux d'aménagement	300€		
Gardiennage	300€	Subv PACT Région-CCCFG	8000€
Location de toilettes	2000€		
Infrastructures	4000€	Subvention Mairie	8000€
Location de chevaux	3000€	Sponsors/ Exposants	1000€
Intervenant professionnel	2000€		
		Repas+Boissons	3000€
Repas/Buvette :			
Boissons, viande, frites, dessert	3500€		
Divers	4900€		
	20 000€		20 000€

Le conseil Municipal accepte le projet, accepte le budget prévisionnel et autorise le Maire à solliciter les subventions.

Aménagement réseau ancienne école

Il est proposé de demander l'ouverture d'une ligne de téléphonie et d'un abonnement internet auprès d'un fournisseur d'accès pour les salles associatives. Devant l'insuffisance d'informations ce point est reporté ultérieurement.

Informations et questions diverses

PLUiH : jeudi 8 octobre 18h00 – 19h00 rencontre avec le bureau d'étude en mairie pour un travail sur le zonage dans la commune.

Véloroute : mardi 6 octobre 11h00 rencontre avec les services du Département concernant la Véloroute.

Défibrillateur Romaison : Marc SONDAG propose la mise en place du défibrillateur sur Romaison sans l'armoire chauffante, après discussion la proposition est mise au vote, 2 pour l'installation du défibrillateur, 6 abstentions et 7 contre.

Shol : les responsables du Comité départemental du fleurissement ont pris la décision de faire confiance aux communes et d'entériner la sélection de candidats proposée par les jurys communaux pour l'établissement du Palmarès des Maisons et lieux fleuris 2020. Ainsi tous les lauréats recevront donc un Prix départemental (sous réserve de ne pas avoir été hors concours depuis 2016).

Chaudière ancienne école : un contrat d'entretien a été engagé avec la société Proust.

Fin de séance à 21h30

Prochain conseil 19 novembre